



**Projet de loi 213 : *Loi pour mieux servir la population
et faciliter les affaires***

**Mémoire du SCFP-Ontario au Comité permanent des affaires
gouvernementales**

30 novembre 2020

Nous vous remercions de nous permettre de présenter nos points de vue au sujet du projet de loi 213 – *Loi pour mieux servir la population et faciliter les affaires*. Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Division de l'Ontario, est le plus important syndicat de la province avec plus de 280 000 membres. Les membres du SCFP travaillent dans les soins de santé, les municipalités, les conseils scolaires, les services sociaux et les universités. Les membres du SCFP offrent des services de première ligne qui aident à faire de l'Ontario un endroit merveilleux où vivre.

Le SCFP représente environ 38 000 membres travaillant dans les universités ontariennes. Nous représentons du personnel académique – des assistants d'enseignement, des assistants à la recherche et des chargés de cours. Nous représentons du personnel administratif dans les bureaux de département, des gens de métier spécialisé et des cols bleus. Nous représentons des bibliothécaires, des techniciens de laboratoire et des professionnels de la TI. Le SCFP représente pratiquement chaque catégorie d'employés non cadres dans les universités ontariennes, à l'exception des enseignants à temps plein.

Par l'entremise de son Comité du triangle rose, le SCFP s'efforce également de créer des lieux de travail et des collectivités plus sécuritaires et plus justes pour les membres syndiqués lesbiennes, gais, bisexuels, trans, bispirituels, intersexes et allosexuels. Par l'entremise de l'action politique et d'événements clés, nous préconisons des lieux de travail et des collectivités exempts de harcèlement.

Bien que le projet de loi 213 couvre divers enjeux concernant la réglementation des activités opérationnelles en Ontario, notre mémoire traitera uniquement des annexes relatives à l'enseignement postsecondaire. Nous sommes particulièrement préoccupés par les annexes 2, 25 et 29 qui accordent le titre d'« université » à trois collèges bibliques privés et élargissent leurs pouvoirs de décerner des grades pour inclure une vaste gamme de baccalauréats, de maîtrises et même de doctorats dans des domaines qui dépassent largement la portée initiale de leurs organisations. Auparavant, ces établissements pouvaient décerner des grades principalement en études religieuses ou théologiques. Les établissements en question sont le Canada Christian College and School of Graduate Theological Studies, le Redeemer Reformed Christian College et le Tyndale University College. Le projet de loi continue une tendance générale qui vise à permettre à des établissements privés qui prônent l'intolérance à se lancer en affaires, exploiter et décerner des grades en Ontario. Nous sommes préoccupés que ce projet de loi légitimise la haine à l'égard des LGBTA, le mépris à leur égard et leur condamnation. Nous croyons que ça devrait cesser dès maintenant.

Seul le gouvernement a le droit de donner le titre d'« université » à un établissement d'enseignement et c'est une responsabilité qui ne devrait pas être prise à la légère. Non seulement les universités développent des compétences, elles soutiennent également l'élargissement des horizons de nos citoyens, elles construisent la base de connaissances du monde et favorisent la compréhension au sein des collectivités et la tolérance entre les communautés. Les universités ne mettent pas de l'avant un **seul** point de vue. C'est l'antithèse de leur objectif. Les universités existent pour permettre une diversité de points de vue et d'individus qui épousent ces points de vue. C'est ainsi que

nous obtenons une meilleure connaissance et un meilleur aperçu du monde. Les établissements qui ne le font pas (ou qui font plutôt le contraire) ne devraient pas se voir décerner le titre convoité d'« université » et recevoir la crédibilité aux yeux du public qui l'accompagne.

Nous voulons également aborder l'idée d'accorder à chaque établissement qui décerne un grade le titre d'« université ». Pratiquement chaque collège d'arts appliqués de l'Ontario décerne un grade dans un domaine, mais ces collèges ne sont pas pris pour des universités. La portée est plus large que cela. Nous sommes profondément inquiets que cette loi accorde à des organisations très religieuses et fondamentalistes le droit de décerner des grades généraux en arts et en sciences au niveau du baccalauréat et de la maîtrise. Bien que nous soyons préoccupés par le fait que de tels groupes privés monolithiques reçoivent le « label de bon ordre administratif » du gouvernement pour accorder ***n'importe quel*** grade, c'est une chose de leur permettre de décerner des grades en études religieuses ou théologiques. C'est une chose très différente de leur permettre de décerner des grades généraux en arts, en sciences et en éducation. C'est particulièrement vrai étant donné leur passé d'intolérance à l'égard de certains groupes et de leur adhésion rigide aux tracts bibliques concernant les droits de la personne et les avancées scientifiques.

Intolérance et discrimination

Les trois collèges auxquels le projet de loi 213 fait référence ont un passé d'intolérance et de discrimination, particulièrement contre les personnes LGBTQA+. Les trois, soit Tyndale, Redeemer et Canada Christian, interdisent aux étudiants d'être qui ils sont pendant qu'ils étudient sur leurs campus, si ce qu'ils sont c'est lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres, allosexuels ou bispirituels.

Des trois collèges bibliques auxquels le projet de loi fait référence, le dossier du Canada Christian College est le plus déplorable. L'annexe 2 accorde au Canada Christian College le titre d'université et lui confère le droit de décerner un baccalauréat ès sciences et un baccalauréat ès arts.

Une étude sommaire du Canada Christian College révèle que cette organisation est une machine politique conservatrice et sociale extrême qui se fait passer pour une école. L'argent amassé par l'école (en se servant de son statut d'organisme de bienfaisance) est utilisé pour financer de nombreuses causes socialement conservatrices. Il est étroitement impliqué avec les chaînes de télévision évangéliques américaines qui prêchent l'intolérance et la haine.

Le Canada Christian College est dirigé par Charles McVety, un partisan de longue date du premier ministre Ford, qui exprime des propos islamophobes, homophobes et transphobes discriminatoires depuis longtemps. Le Conseil canadien des normes de la radiotélévision a déterminé que M. McVety a fait des 'commentaires malveillants, insidieux et conspirateurs' au sujet de la communauté LGBTQA+, ce qui a mené à

l'annulation de son émission de télévision¹. M. McVety a également fait des déclarations étrangement islamophobes et il a même reçu des militants anti-islamiques au collège².

M. McVety a également fait la promotion du créationnisme et critiqué la biologie évolutive³. Il a affirmé qu'il n'y a aucune preuve que le monde date de plus de six mille ans. Ce sont des déclarations alarmantes d'un président d'établissement qui veut décerner des baccalauréats ès sciences. Un baccalauréat ès sciences qui est fondé sur le créationnisme ne vaut rien pour les étudiants de l'Ontario et notre gouvernement ne devrait pas lui accorder de crédibilité.

Cependant, uniquement parce que le Canada Christian College est le pire ne signifie pas qu'il est le seul. Chacun de ces trois collèges fait preuve de discrimination à l'égard des étudiants qui ne sont pas hétérosexuels. Un rapport du réseau anglophone de la SRC d'août 2020 indiquait que le Redeemer College imposera des mesures disciplinaires aux étudiants pour « tout comportement sexuel qui se produit en dehors d'un mariage hétérosexuel »⁴ et que le Tyndale University College a des politiques similaires, entre autres de faire signer des ententes aux étudiants à l'effet qu'ils n'auront pas de rapports sexuels en dehors d'un mariage hétérosexuel⁵.

Le projet de loi 213 accorderait au Redeemer College le droit de décerner des grades dans **douze** nouveaux domaines, dont la capacité de décerner **neuf** nouvelles maîtrises. Précédemment, le Redeemer ne pouvait pas offrir de programmes d'études supérieures. En vertu de cette loi, il le pourra. À moins d'une modification, en vertu du projet de loi 213, le Redeemer College pourra décerner de nouveaux baccalauréats en éducation de la petite enfance, en soins infirmiers et en travail social. Il pourra créer des programmes d'études supérieures et décerner des maîtrises en comptabilité, en éducation, en sciences, en arts, en théologie, en travail social, en administration des affaires, en leadership chrétien et – ironiquement, étant donné que sa vision du monde est si particulière – dans un programme appelé « World View Studies » (études sur la vision du monde).

Le Tyndale College aurait également une capacité largement étendue de créer des programmes menant à des grades, particulièrement au cycle supérieur ou à la maîtrise. Le projet de loi 213 prévoit cinq nouveaux programmes de baccalauréat, deux nouveaux programmes de maîtrise et trois nouveaux programmes de doctorat. Les programmes seraient en administration des affaires, en sciences, en musique, en beaux-arts, en éducation (aux niveaux du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat), un doctorat en

¹ [Conseil canadien des normes de la radiotélévision CITS-TV c. Word.ca et Word TV](#), (Décision du CCNR 08/09-2142 et 09/10-0383+), 22 juin 2010.

² [Anti-Islamic political leader Geert Wilders comes to Canada](#) (en anglais seulement – traduction libre: Geert Wilders, un chef politique anti-islamique, se rend au Canada), *National Post*, 5 mai 2011.

³ [Canada Christian College Facebook Video](#) (en anglais seulement – vidéo sur la page Facebook du Canada Christian College), mai 2018. Les commentaires faits par M. McVety débutent à 13 minutes 45 secondes.

⁴ [“Private Christian university says no sex outside heterosexual marriage. LGBTQ alumni say that discriminates”](#) (en anglais seulement – traduction libre : Une université chrétienne privée dit non au sexe en dehors du mariage hétérosexuel. D'anciens étudiants LGBTQA affirment que c'est de la discrimination), *CBC News*, 4 août 2020.

⁵ [The covenant and the courts: Inside a Christian university's law school crusade](#) (en anglais seulement – traduction libre : Le pacte et les tribunaux : À l'intérieur de la croisade de la faculté de droit d'une université chrétienne), *National Post*, 8 mars 2018.

philosophie, un doctorat honorifique en lettres et une maîtrise générale en arts, ainsi qu'un doctorat en lettres.

En accordant à ces écoles bibliques le statut d'« université », en étendant leurs programmes menant à l'obtention d'un grade, le gouvernement de l'Ontario légitimise leur message. C'est scandaleux de permettre l'expansion du champ d'exercice et l'influence d'organisations qui vont directement à l'encontre de notre Charte des droits et libertés et c'est franchement discriminatoire pour certains étudiants en fonction de leur orientation sexuelle, de leur identité sexuelle et de leur expression sexuelle. C'est scandaleux qu'un gouvernement qui se dit 'en faveur du peuple' envisage d'accorder plus de pouvoirs et, finalement, un financement public à des établissements qui cherchent à alimenter la haine et les préjugés. Au minimum, le gouvernement de l'Ontario devrait respecter son propre Code des droits de la personne en refusant de cautionner toute organisation qui adopte ces pratiques.

Promouvoir des alternatives privées aux établissements publics mine notre système public

Si cela ne suffit pas – si les droits de la personne ne suffisent pas – il est important que le Comité considère les préjudices causés à nos universités et collèges publics en étendant le champ d'exercice de ces établissements privés. Nous avons un système d'enseignement postsecondaire fort et solide et d'excellentes universités aux quatre coins de l'Ontario. Bien que nos universités aient été affaiblies par un manque de financement, elles continuent d'offrir d'excellents programmes de formation et d'effectuer des recherches rigoureuses et importantes, et elles sont essentielles pour notre bien-être économique et social. Les grades décernés par une des universités publiques de l'Ontario seront reconnus partout au Canada et dans la majorité des pays du monde.

En étendant le champ d'exercice et en légitimant l'exploitation d'établissements privés, ce gouvernement mine notre système d'enseignement postsecondaire public. Une fois qu'on aura accordé légitimement le titre d'« université » à ces établissements, ils détourneront des fonds de nos universités publiques. Bien que les établissements privés ne reçoivent pas de subventions de fonctionnement générales du gouvernement, leurs étudiants sont admissibles à des millions de dollars en prêts et bourses du gouvernement. Leurs facultés sont également admissibles à des subventions publiques.

Une grande partie du financement pour les universités publiques est basé sur le nombre d'inscriptions et les actions du gouvernement, comme le projet de loi 213, enlèvent un financement absolument essentiel pour les universités. Des étudiants internationaux, qui ne comprennent pas nécessairement la différence entre une université publique et un collège biblique privé qui se dit être une université, pourraient se laisser bernier et s'inscrire à un de ces établissements inférieurs.

La pandémie de la COVID-19 a engendré une crise de financement pour nos universités publiques qui dépendent massivement de l'inscription d'étudiants internationaux pour les fonds nécessaires pour leur permettre de fonctionner. Quelques-unes de nos universités publiques, particulièrement nos plus petites universités publiques, vivent une grave crise

financière. Détourner des étudiants internationaux de nos universités publiques ne devrait pas être dans les plans du gouvernement de l'Ontario à ce moment-ci.

Le Redeemer College et le Canada Christian College ont un passé d'irrégularités financières qui incluait des magouilles selon lesquelles les parents faisaient un don au collège au lieu de payer des frais d'inscription afin qu'ils puissent récupérer une partie de l'argent sous forme de crédits d'impôt pour organisme de bienfaisance⁶. Ce n'est rien d'autre que le subventionnement de l'exploitation de ces établissements privés par la population du Canada. Le Canada Christian College a « prêté » des centaines de milliers de dollars à son président Charles McVety et à son vice-président Ryan McVety⁷. Si ces établissements devaient devenir insolubles en raison de ces pratiques financières de corruption, quelle serait la responsabilité du gouvernement de l'Ontario dans les pertes subies par les étudiants? Quelle serait la responsabilité du gouvernement de l'Ontario si nous adoptions cette loi qui légitimise ces établissements en leur accordant le titre d'université et la capacité de décerner de nombreux grades?

Il est également clair que peu importe ce qui sera adopté, ces établissements n'offriront pas et ne peuvent pas offrir le niveau de rigueur académique requis de nos universités et collèges publics. Cela diluera fort probablement notre « marque » de l'Ontario et nuira à la réputation mondiale de notre province en ce qui a trait à l'excellence universitaire. Les étudiants internationaux, qui s'inscrivent sans le savoir à une de ces universités privées, découvriront trop tard que leurs grades sont pratiquement inutiles s'ils veulent poursuivre leurs études de deuxième ou de troisième cycle dans une université réputée, et que les frais d'inscription qu'ils ont payé auraient été mieux dépensés à soutenir notre système universitaire public. Les actions du gouvernement de l'Ontario pour légitimiser ces collèges privés mineront la confiance mondiale à l'égard de la recherche et de l'éducation universitaire indépendantes et pointues offertes en Ontario.

Les pressions exercées pour un marché privé d'enseignement postsecondaire dans cette province nuisent à nos établissements publics. Nos universités et collèges publics compétitionnent déjà à l'échelle internationale. Ils compétitionnent pour les meilleurs étudiants, les meilleurs chercheurs, les meilleurs enseignants et les meilleurs programmes de recherche. La dernière chose dont nos établissements publics ont besoin, en plus d'être sous-financés, est d'également avoir un marché privé créé par le gouvernement qui détériore leur réputation partout dans le monde. Qu'offrent ces établissements privés en contenu ou en qualité que nos établissements publics ne pourraient pas offrir à moindre coût et pour une qualité supérieure? La réponse c'est rien.

Le SCFP croit qu'il est néfaste pour les Ontariens et pour l'économie ontarienne de permettre l'expansion d'organisations fondamentalistes privées et intolérantes dans notre système d'éducation. Ce projet de loi, s'il est adopté dans sa forme actuelle, légitimisera la discrimination et la haine contre des groupes d'Ontariens en raison de leur orientation

⁶ [Redeemer settles \\$6-million lawsuit with families](#), (en anglais seulement – traduction libre : Redeemer conclut un règlement avec des familles pour une poursuite de 6 millions de dollars) *Hamilton Spectator*, 29 février 2020.

⁷ [Redacted documents on Canada Christian College reveal \\$500,000 loan to school's head](#) (en anglais seulement - traduction libre : Des documents censurés au sujet du Canada Christian College révèlent un prêt de 500 000 \$ au dirigeant de l'établissement), *Globe and Mail*, 29 octobre 2020.

sexuelle. Il drainera des ressources de nos universités publiques. Il affaiblira la « marque » de l'Ontario et notre excellente réputation pour l'enseignement universitaire.

Ironiquement, cet aspect du projet de loi 213 va tout à fait à l'encontre des objectifs principaux du projet de loi 213. Diluer notre système d'éducation, permettant l'intolérance et la discrimination, ne servira pas à « faciliter les affaires » et ne sera pas « mieux » pour les Ontariens. Ce sont les travailleurs et les étudiants de l'Ontario qui sortiront cette province de cette crise. Nous aurons besoin de toutes les ressources, de toute l'ingéniosité et de toute l'expertise de nos universités et collèges publics pour y parvenir. Les entreprises échoueront si ne soutenons pas nos universités et collèges publics.

Des niveaux de scolarité élevés de nos établissements publics de grande qualité distinguent l'Ontario du reste du monde. C'est l'avantage concurrentiel automatique de l'Ontario. Le gouvernement devrait le reconnaître et soutenir les travailleurs et les étudiants de cette province, non pas en gaspillant les fonds publics sur des collèges privés, mais en diminuant les obstacles à l'enseignement supérieur public, de grande qualité et offert en Ontario.

Nous vous exhortons à retirer ces annexes du projet de loi 213 avant de l'adopter.